

## Les ateliers CHARLIE du collège Jean Moulin

Lorsque j'ai appris le mercredi 7 janvier 2015 que l'hebdo Charlie avait été victime d'un attentat, je n'ai pas saisi immédiatement la gravité de ce qui venait de se produire. Au cours de la journée, les images des médias, les propos des journalistes, les témoignages de terreur sur le net m'ont fait prendre conscience que cet événement marquerait les consciences collectives.

Le lendemain, au collège, nous étions tous plongés dans une espèce de torpeur, étouffés entre l'horreur des événements et la volonté de réagir en tant que personnel éducatif face à nos élèves. La minute de silence était un moment clé de ce lendemain apocalyptique. Tout un tas de questions m'avait traversé l'esprit. Comment devais-je réagir face aux élèves ? Tout comme le peuple français s'était soulevé le mercredi soir en organisant un peu partout en France des marches spontanées dans chaque ville de France, il me semblait important de prolonger ces élans de solidarité aux victimes, au sein même de notre établissement.

Après avoir réfléchi toute une soirée à ce qu'il était possible d'organiser au collège pour laisser nos élèves s'exprimer sur l'actualité de ces derniers jours, je pris la décision d'organiser, en accord avec la direction, des ateliers de dessin sur le temps du midi les 9, 12 et 13 janvier 2015. Afin d'en informer nos élèves, des flyers ont été réalisés et distribués le vendredi matin à l'ouverture du collège. Même s'ils ne l'expriment pas de la même manière, j'étais convaincu que nos élèves étaient tout aussi perturbés que les adultes. Le dessin était le moyen de leur donner un exutoire.

Ces ateliers ont remporté un très grand succès, preuve que nos enfants sont bel et bien imprégnés des événements qui nous entourent, à travers les médias, les conversations au sein du foyer familial, etc. Aussi, a-t-il été décidé de prolonger ces activités, les 15 et 16 janvier 2015 afin que chaque élève ait le temps d'apporter sa contribution à ce projet.

Tous ces dessins ont été exposés dans le hall du collège et ont constitué un gigantesque mur de témoignages graphiques où l'on peut y lire des messages tel que : « Non à la violence, oui à la liberté d'expression », « Le sang n'est pas une religion », « Les crayons voleront toujours plus hauts que les balles ». A l'image de l'indignation des français, ce mur témoigne que ces actes barbares sont autant condamnés par les citoyens français que par nos élèves, qui, rappelons-le, sont les futurs citoyens de demain. C'est un mur plein d'espoir que j'admire chaque jour en passant devant. Il me rappelle le bien fondé de notre mission éducative et que la liberté d'expression est un combat de chaque instant qu'il ne faut pas perdre de vue.

Si l'école est un lieu d'apprentissage intellectuel, elle se doit d'être également un lieu de transmission des valeurs républicaines qui fondent notre démocratie. Face à ce combat difficile de chaque instant, l'école a le devoir de transmettre aux élèves le goût de l'effort afin qu'ils puissent défendre leurs droits, leurs opinions et par conséquent, assurer l'existence d'une société dans laquelle la liberté d'expression devienne un droit inaliénable.

M. Dubosq  
CPE au collège Jean Moulin